



*Association régie par la Loi
du 1^{er} Juillet 1901*

Le 16 décembre 2019

PETITE GAZETTE DU CLUB

Chers adhérents,

Encore une année qui s'achève et j'espère que vous en avez retiré des satisfactions, non seulement dans votre progression au jeu, mais aussi dans le plaisir de vous rencontrer au sein du club.

:

1) Bilan du premier trimestre de la nouvelle saison

Le nombre d'adhérents s'élève à 255, pour 257 lors de la saison 2018-2019.

C'est une belle stabilité.

On constate une très bonne participation dans les tournois de l'après-midi, avec nécessité de plusieurs sections à plusieurs reprises. Après un démarrage très lent, le tournoi du mercredi après-midi semble avoir également décollé.

Par contre les tournois du soir continuent à décliner, même le lundi. L'expérience du remplacement du jeudi par le vendredi n'apporte pas les résultats espérés, malgré l'impact positif de la Coupe des Clubs.

Ce constat est conforme à l'état des lieux général dans le Comité où il n'y a au plus qu'un seul tournoi le soir.

Comme déjà dit, nous tirerons le bilan à la fin de la saison et c'est votre participation qui dictera la conclusion.

2) Evènements festifs

En cette période de l'année, c'est le sujet principal.

Nous avons décidé de scinder le Fête de la Galette et la Fête de la Nouvelle Année.

Fête de la Galette

Elle aura lieu le mardi 7 janvier sous la forme suivante :

Un premier tournoi court.

Dégustation de galette et de cidre, offerts par le BCLA.

Deuxième tournoi court.

A cause de la forme du tournoi formé de 2 tournois courts, seuls les inscrits à la date limite seront acceptés, le logiciel utilisé pour l'occasion ne permettant pas d'inclure des « retardataires ».

Alors, si ce n'est déjà fait, inscrivez-vous sur le tableau du Hall d'Accueil !

Fête de la Nouvelle Année

Elle aura lieu le vendredi 10 janvier.

Des annonces ont été affichées à plusieurs emplacements, dans le Hall d'Accueil, dans la grande salle et dans la salle Jean Costa.

Le tournoi de l'après-midi commencera à 15h (Roy René, avec inscriptions selon le mode habituel).

L'apéritif sera ensuite offert à tous les présents, qu'ils participent ou non à la Soirée.

Le prix pour la soirée, avec repas et orchestre de Jazz est fixé à 30€ pour les adhérents et leurs conjoints.

L'inscription à cette soirée sera faite et payée au poste de vente des droits de table..

Pour pouvoir passer les commandes il faut vous inscrire avant le 3 Janvier.

Menu :

- **Apéritif**
- **Gambas et sa salade, sauce féroce**
- **Suprême de volaille, sauce écrevisse, gratin dauphinois et légumes**
- **Fromage de la région**
- **Bûche au chocolat et Champagne**

3) Améliorations

Depuis quelque temps, vous avez l'occasion de tester 3 modèles de chaises.

En effet, vos plaintes étaient de plus en plus fréquentes sur l'état de nos chaises actuelles.

C'est pourquoi, nous avons organisé ce vote, la démocratie étant encore une forme de gestion pas si mauvaise qu'on veut bien le dire.

Résultat des votes : victoire de la chaise n°2, « Maille ». La commande sera faite avec assise noire.



Bonnes Fêtes à vous et vos familles !

Le Président

René Barbarulo